



Vincennes le 02/02/2024

ANNONCES DU DIRECTEUR GENERAL LORS DU CSA EXCEPTIONNEL DEMANDE PAR L'INTERSYNDICALE

Un CSA exceptionnel s'est tenu ce jeudi 1er février au matin à la demande de l'intersyndicale, suite aux différentes actions de certains agriculteurs contre plus d'une vingtaine d'implantations de l'établissement (à la date de ce communiqué) et ses personnels, leur volonté de désarmer les Inspecteurs de l'Environnement et la mise sous la tutelle des Préfets.

Les organisations syndicales ont rappelé qu'il devait y avoir une meilleure prise en compte par la direction et par le ministère de la réalité des problématiques et qu'il était urgent d'exprimer publiquement un soutien aux agents et à leurs missions compte tenu de ce qu'ils subissent. Le directeur général, Olivier Thibault s'est borné à rappeler que la communication était verrouillée par le cabinet du premier ministre.

Le DG a rappelé que sa priorité est bien la sécurité de tous les personnels. Toutes les atteintes aux agents, implantations ou matériels seront systématiquement suivies d'effets. Nous lui avons rappelé que dans un monde respectueux du droit, l'Etat devrait prévenir et empêcher les atteintes à nos locaux et à nos agents, ce qui n'est visiblement pas la priorité du gouvernement, qui privilégie des revendications discutables de certains syndicats agricoles.

Olivier Thibault trouve inacceptable que l'OFB soit le bouc émissaire de problèmes qui à la base, ne nous concernent pas. L'agriculture est en crise, des situations individuelles sont délicates et de nombreux suicides sont à déplorer, mais les agriculteurs se trompent de cible. Ce n'est pas en voulant désarmer les Inspecteurs de l'environnement de l'OFB que les agriculteurs vont sortir de la précarité.

Il indique également qu'une RIM (réunion interministérielle) s'est tenue le 31 janvier et que le Gouvernement considère que les Inspecteurs de l'Environnement ne doivent pas être désarmés. Le Ministère de l'intérieur a conscience que le désarmement des inspecteurs de l'environnement pour contrôler les exploitants agricoles remettrait potentiellement en cause le port de l'arme pour les autres corps de police.

A l'inverse des autres missions au contact des agriculteurs, qui sont ajournées, le DG considère que les constats de dégâts de grands prédateurs terrestres sont à ce stade à continuer, sauf si des problèmes émergeaient. Dans ce cas, de nouvelles directives seraient données.

Pour les formations "connaissance du monde agricole", Olivier Thibault affirme qu'elles apparaissent nécessaires, surtout en ce moment. S'il y a des interventions inopportunes d'agriculteurs lors de celles-ci, il est demandé aux collègues de le signaler. Le directeur général nous dit qu'il pourra ainsi revenir vers la profession agricole pour recadrage.

Nous lui répondons que ces formations sont certes indispensables pour les nouveaux arrivants, mais que pour ceux qui côtoient les agriculteurs depuis 20 ans, elle ne l'est pas nécessairement. Il n'est pas normal que celle-ci soit obligatoire pour tous les agents des SD. Cette formation devrait rester facultative.

Le DG rappelle les dispositifs de prise en charge des agents en souffrance : plateforme d'écoute téléphonique et de soutien de la psychologue du travail (Clotilde Lizion), conseillers de prévention et assistants de prévention, mentions au registre santé et sécurité au travail...

A cet égard, nous avons rétorqué au directeur général que la seule vraie solution réside dans la prévention de ces événements, parfaitement évitables dans la plupart des cas. Il n'a pas répondu sur ce point, n'ayant pas la main dans ce contexte de *black-out* décrété par le premier ministre : toute autre communication que la sienne est en effet interdite ou au minimum sujette à validation. Nous trouvons qu'il est honteux que l'Etat ne prévienne pas ces dégâts, qui ont un coût financier et humain à sa charge et donc à celle du contribuable. Cela signifie qu'il se moque de la défense de l'environnement et du moral et de la santé des agents qui en ont la charge, se couchant devant la surenchère de certains syndicats agricoles.

Olivier Thibault ajoute cependant que le Ministre de l'Agriculture défend le fait que nous soyons armés pour nos contrôles dans les exploitations agricoles. Il nous informe que lors des vœux du ministre le 31 janvier au soir devant les journalistes, le Ministre, M. Béchu, a affirmé son soutien aux agents en situation de contrôle. Il ajoute que le ministre devrait s'adresser à l'ensemble des personnels de l'OFB la semaine prochaine par visioconférence.

Cette séance du CSA a été suivie, durant l'heure de midi, par des annonces du gouvernement. Monsieur Béchu y dénonce les actes envers les agents et les implantations de l'OFB. Il précise que les agents de l'OFB font respecter les règles. Il reconnaît que la complexité réglementaire n'est pas de la responsabilité des agents, mais des politiques et il dit y avoir pris sa part de responsabilité, "fonctionnellement".

Concernant les niveaux de formation sur les enjeux agricoles, les questions de pédagogie et les modes opératoires des contrôles des agriculteurs, le ministre déclare qu'une convention a été signée en 2019 avec la gendarmerie et cela pourrait se faire avec l'OFB.

Pour Le plan Loup, celui-ci va être revu avant finalisation.

L'intersyndicale va demander une entrevue au gouvernement afin d'avoir des explications en face à face sur la situation actuelle et sur les décisions annoncées, ainsi que les conséquences de leurs déclarations sur les agents de la sphère de l'Environnement.

Vos représentants intersyndicaux